



La Roche Bernard

Bulletin n°17 - Janvier 2025



Sommaire & Mémo

Mot de l'équipe 3

Vie municipale

| | |
|---|-----|
| La Police pluri-communale Sud Vilaine | 4 |
| Bientôt 16 ans, pensez au recensement ! | 4 |
| La bibliothèque | 5 |
| Le Jardin collectif de la Roseraie | 6 |
| Concours des maisons fleuries | 6 |
| Commémoration du 11 novembre | 6 |
| Infos diverses | 7 |
| Commission Budget | 8-9 |

Vie des comités participatifs

| | |
|---|-------|
| Comité Projets urbains et patrimoine | 10-11 |
| Comité Solidarités, social et jeunesse | 11 |
| Comité Économie locale et tourisme | 12 |
| Comité Cadre de vie et écologie | 13 |
| Comité Culture, loisirs, sports, associations | 14 |

Vie intercommunale

| | |
|----------------------------------|----|
| Arc Sud Bretagne | 15 |
| Retour des services à Nivillac | 15 |
| SIVU de La Roche-Bernard | 16 |
| Damgan La Roche Bernard Tourisme | 17 |

Vie scolaire

| | |
|---|----|
| École Saint-Michel | 18 |
| École maternelle publique «Andrée Chedid» | 19 |

Vie sociale

| | |
|---|----|
| Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine | 20 |
| Programme de prévention annuel pour les seniors | 20 |
| ADIL | 21 |
| ADMR, pour tous, toute la vie, partout | 21 |

Vie associative

| | |
|---|----|
| Les Amis des Garennes | 22 |
| Vilaine en Fête 2024 | 23 |
| JALMALV | 23 |
| Ar'Images, quinze ans et des projets | 24 |
| L'association des Usagers du Port | 24 |
| L'Asso's Bernez et le Pisse Mémé | 25 |
| Le Petit Mix, coworking | 25 |
| Aviron Traditionnel de Vilaine Maritime | 26 |
| La Nationale d'Autrefois | 26 |
| Ensemble choral de La Roche-Bernard | 27 |
| Cercle Nautique Basse Vilaine | 27 |
| Flotille Traditionnelle de la Basse Vilaine | 28 |
| Tango della Roca | 28 |
| Coeff 109 | 28 |
| Bouffay d'Air | 29 |
| Cinéma La Couronne | 29 |

Histoire & patrimoine 30-31

Numéros utiles & permanences 32

Horaires d'ouverture de la mairie



Mairie
02 99 90 60 51
contact@laroche-bernard.bzh

Place Louis Levesque
56 130 La Roche-Bernard

Lundi et jeudi : 9h - 12h
Fermée l'après-midi

Mardi, mercredi et vendredi :
9h - 12h/13h30 - 17h

Samedi : ouvert le 1^{er} samedi
du mois de 9h à 12h

Contacteur un élu

Pour prendre rendez-vous avec un élu nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie par mail ou par téléphone en adressant votre message à l'élus référent :

- Le Maire : Bruno Le Borgne
- 1^{er} adjoint : Monique Le Thiec, *en charge des affaires sociales, solidarité et gestion du personnel administratif*
- 2^e adjoint : Patrice Savary, *en charge des finances et de la gestion du personnel technique, de la vie culturelle, sportive et associative*
- 3^e adjoint : Paul Martel, *en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des travaux*
- Franck Paulay, *conseiller délégué à l'économie locale*
- Ange Croguennoc, *conseillère déléguée à l'environnement*



Mémo...

Service urbanisme

accueil public sur rendez-vous
02 99 90 60 51
urba@laroche-bernard.bzh

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Permanence en mairie
tous les mercredis matin
de 10h à 12h

Bibliothèque

Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h
Vendredi 15h - 18h
Samedi 10h - 12h
02 23 10 20 54

Déchetterie

Le lin Nivillac
Mardi, mercredi, vendredi
et samedi
9h - 12h30 - 13h30 - 18h

Banque alimentaire

Fermée en janvier, février et mars
À partir d'avril : 2^e mardi du mois

Mission locale (pour les jeunes de 16 ans à 25 ans)

Les permanences ont lieu tous les mardis à la mairie sur rendez-vous
02 99 72 19 50

L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Permanence assurée le 2^e jeudi de chaque mois - 14h - 17h sur rendez-vous au 02 97 47 02 30

LAEP (lieu d'accueil enfant parent, de 0 à 4 ans)

Tous les lundis de 9h à 11h30 à la maison de l'enfance de Nivillac

Camping

Ouverture du 15 mars au 2 novembre 2025

2024 l'année des murs à La Roche-Bernard : après l'effondrement du mur de la résidence Espace & Vie rue de Nantes en 2023, le mur de la route de Guérande s'est affaissé avant que celui de la route des Garennes en fasse de même. Nous sommes conscients des désagréments dus à ces accidents et faisons le maximum pour que les maîtres d'ouvrage les remettent en état définitivement dans les meilleurs délais.

L'inauguration du chantier naval et de la nouvelle capitainerie par Monsieur David Lappartient, Président du Département et Président directeur général de la Compagnie des Ports du Morbihan en présence de Monsieur Pascal Bolot, préfet, Madame Muriel Jourda, Sénatrice, Monsieur Paul Molac et de nombreux élus locaux s'est déroulée le lundi 28 septembre. L'ensemble des présents ont pu constater la parfaite intégration de l'équipement dans son environnement ainsi que la qualité des ouvrages, pour ces raisons, nous remercions vivement les services de la Compagnie des Ports et l'architecte Monsieur Nicolas Dessauvages.

Nous étudions actuellement l'aménagement et le financement de trois appartements au-dessus de la Petite Banquise. Suite à la rédaction du cahier des charges avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement), une équipe

de maîtrise d'œuvre va être retenue. Des réunions de concertation vont se dérouler afin de recueillir les besoins et attentes de chacun. Ce projet tant attendu depuis de nombreuses années va enfin pouvoir se réaliser.

Le contexte économique national va nous imposer des choix sur les projets, nous allons être très attentifs aux décisions qui seront prises au niveau national et leurs déclinaisons dans l'ensemble des collectivités. Nous restons optimistes et ferons avec nos moyens toujours sans faire évoluer la fiscalité.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent au service de notre Petite Cité de Caractère et notamment les associations qui l'animent.

Enfin, nous avons une pensée pour nos malades, les personnes qui nous ont quittés et leurs proches. ■

**Nous vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2025
et vous invitons à la cérémonie des vœux
qui se déroulera le vendredi 31 janvier à la salle Richelieu.**

L'équipe municipale



Bruno Le Borgne,
Maire



Monique Le Thiec,
1^{re} adjointe



Patrice Savary,
2^{ème} adjoint



Paul Martel,
3^{ème} adjoint



Franck Paulay,
conseiller délégué



Ange Croguennoc,
conseillère déléguée



Samuel Guyonvarch,
conseiller municipal



Aurélie Le Ficher,
conseillère municipale



Bernard Haspot,
conseiller municipal



Nicolas Faucheux,
conseiller municipal



Sabrina Lanoë,
conseillère municipale



Martine Roca,
conseillère municipale



Maryvone Morice,
conseillère municipale

La Police pluri-communale Sud Vilaine

Divagation des chiens à La Roche-Bernard



Suite à de nombreuses remontées concernant des problématiques sur la divagation des chiens à La Roche-Bernard, il a été décidé de prendre un arrêté municipal stipulant l'obligation de tenir en laisse les chiens présents sur la voie publique sur l'ensemble de la commune.

Il est également important de rappeler que les déjections canines sont assimilées à des déchets et de ce fait, les propriétaires ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux sous peine d'être verbalisés à hauteur de 135€ conformément à l'article R 634-2 du Code Pénal.

Cet arrêté est désormais applicable. Des panneaux vont être affichés sur la commune afin de rappeler cette obligation. Le non-respect de cet arrêté entraîne une infraction d'un montant pouvant aller jusqu'à 150 euros.

Rappel de la réglementation sur le stationnement en ville

Nous vous rappelons le principe de la zone bleue dans les rues Saint James, Basse Notre Dame et quai Saint Antoine. Ce stationnement est gratuit mais limité dans le temps à 01h30 maximum afin de favoriser un « roulement » des stationnements pour l'accès aux commerces et au port.

Il est donc obligatoire de mettre le disque de stationnement avec l'heure d'arrivée. Il est en revanche interdit de faire ce qu'on appelle un « tour de disque » passé ce délai, vous devez déplacer votre véhicule.

Les infractions à la réglementation de la zone bleue sont sanctionnées d'une contravention de 35 euros pour la non apposition du disque réglementaire ou pour le dépassement de la durée de stationnement autorisée.

La zone bleue est applicable tous les jours sauf les dimanches et jours fériés. Nous rappelons également que les places de livraison sont réservées uniquement et exclusivement aux véhicules en cours de livraison et ne sont pas faites pour des arrêts courts afin de se rendre dans les commerces ou les bars tabac. Les véhicules stationnés sur ces emplacements encourrent une amende de 35 euros également.

Tout stationnement sur les espaces verts est également strictement interdit. ■

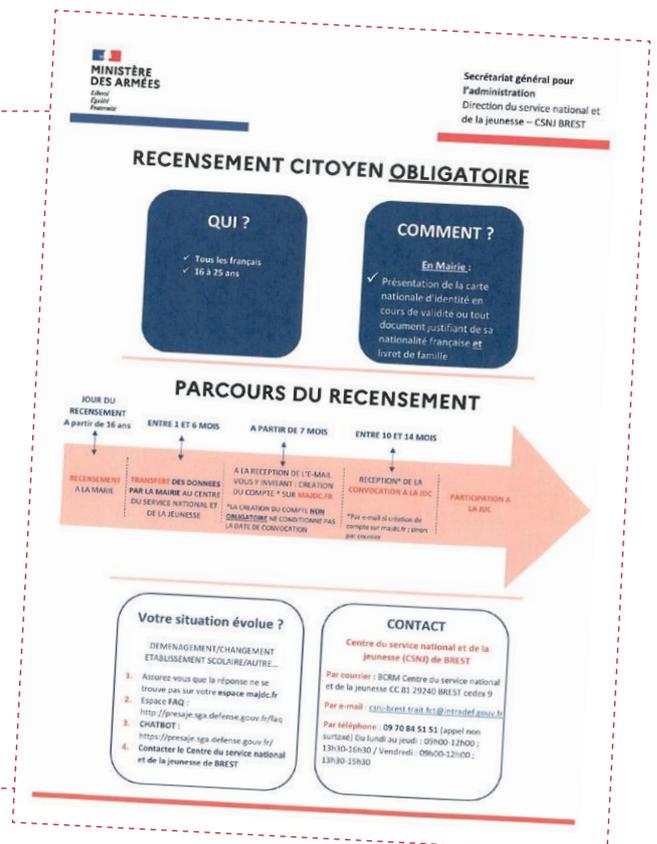


Bientôt 16 ans... pensez au recensement !

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs. Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire à la mairie de votre domicile.

Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.





La bibliothèque, lieu de vie et d'échanges

Quelques chiffres...

D'octobre 2023 à octobre 2024 :

- 217 adhérents dont 6 classes des écoles élémentaires.
- 5 263 prêts romans, albums et documents (dont 4224 prêts aux particuliers et 1039 prêts aux écoles).

La fréquentation reste constante et l'adhésion est GRATUITE.

Venez passer un moment avec vos enfants et petits-enfants !

Du côté de la jeunesse

L'ouverture de la bibliothèque le mercredi matin de 10 à 12h depuis le mois de septembre 2024 permettra, nous l'espérons, d'accueillir plus largement les jeunes enfants.

Les accueils des écoles ont repris dès fin septembre 2024. Toutes les classes de l'école Saint Michel et deux classes élémentaires de l'école Chédid participent à un temps d'écoute, puis empruntent un album, BD, manga, etc...

Nouveauté !

Un partenariat avec la MAM offrira une fois par mois un temps d'écoute, lecture de brèves histoires, comptines, aux tout-petits.

Association coeff 109

Nous vous invitons à participer au prix du « 1^{er} roman des lecteurs de l'Estuaire de Vilaine », pour la 7^e édition dès le 1^{er} avril 2025.

Nos horaires d'ouverture

Toute l'année y compris pendant les vacances, les bénévoles vous accueillent aux horaires suivants :

- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

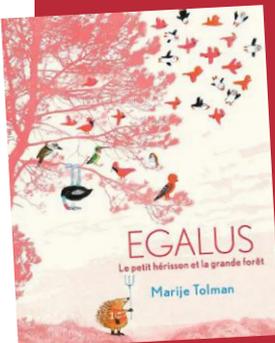
(pas de permanence le samedi matin en Juillet et Août)

Contact

Bibliothèque Municipale - 8, rue des Écoles
56130 La Roche-Bernard - **02 23 10 20 54**
bibliorochebd@gmail.com ■



Nos coups de cœur



En section Jeunesse

EGALUS Le petit hérisson et la grande forêt de Marije Tolman aux Éditions Albin Michel Jeunesse

« Au temps de la Grande Agitation, personne ne tenait en place. Tout devait aller toujours plus vite, plus fort, plus loin. Personne ne prenait le temps de s'arrêter. Sauf Egalus. Il aimait écouter le vent siffler entre ses piquants et savourer la caresse du soleil sur la pointe de son museau. »

En section Adultes

Fabriquer une femme de Marie DARRIEUSSECQ (Ecrivaine et psychanalyste), paru aux Éditions P.O.L.

« Fabriquer une femme raconte l'entrée dans la vie adulte de deux amies adolescentes, Solange et Rose. Ce sont les années 80 du siècle précédent, en province dans le Pays basque, puis à Paris. Deux destins à la fois liés et différents... »



Le Jardin collectif de la Roseraie

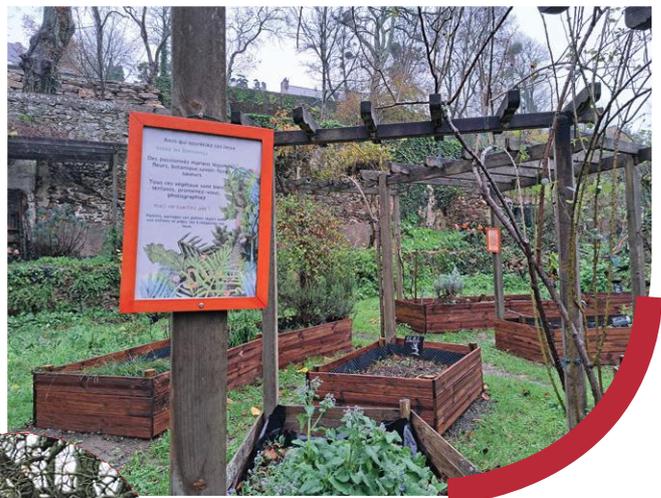
Les services techniques et les sept bénévoles soignent ce poétique jardin public. ■



Du bois tout neuf, des mûrs dégagés !



Un papillon d'ardoise



Des suggestions orangées



Une rose jaune d'hiver

i Concours des maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu le 18 octobre 2024.

*Gagnant particulier : M. Philippe LE DIREACH
Gagnant catégorie commerce : CRÉPERIE DE LA ROCHE*



i Commémoration 11 novembre



Informations diverses



Banque Alimentaire



Les 23 et 24 novembre a eu lieu la collecte nationale pour la banque alimentaire. Merci aux bénévoles et aux donateurs qui ont permis de récolter 4450 kilos de denrées pour la maison de la solidarité de Nivillac.



Mairie : nouvelles adresses mail



Pour des raisons de sécurité, les adresses mails de la mairie ont été modifiées. Voici la liste des **nouvelles adresses mail** pour nous contacter :

- **Accueil** - contact@laroche-bernard.bzh
- **Secrétariat général** : Méline Le Baron - dgs@laroche-bernard.bzh
- **Service technique** : Xavier Anezo - st@laroche-bernard.bzh
- **Urbanisme** : Nadia Giron - urba@laroche-bernard.bzh
- **Camping** - camping@laroche-bernard.bzh



Félicitations à...



Gwenaël André a reçu la médaille d'honneur communale (argent) pour 20 ans de service au sein de la commune de La Roche-Bernard.



2024 en quelques chiffres...

Pour l'état civil **3** PACS
2 Mariages **3** Avis de naissance
10 Transcriptions de décès **2** Décès

Pour l'urbanisme **34** Déclarations préalables
4 Autorisations de travaux **6** Permis de construire
1 Permis d'aménagement



Inscriptions listes électorales

Pour les nouveaux arrivants dans la commune, n'oubliez pas de venir en mairie munis d'un justificatif de domicile ainsi que de votre pièce d'identité pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter lors des différentes élections.

Et si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, merci de le communiquer en mairie afin que la liste électorale soit à jour !



Réunion publique

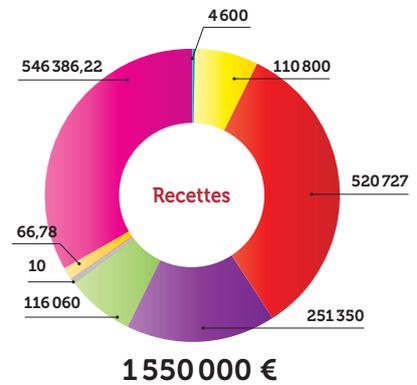
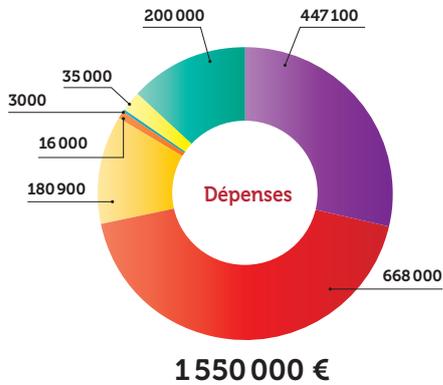


Réunion publique du 25 novembre concernant la rue Saint-James : merci aux nombreux participants à cette réunion de concertation qui nous aidera à la réalisation du projet d'aménagement.

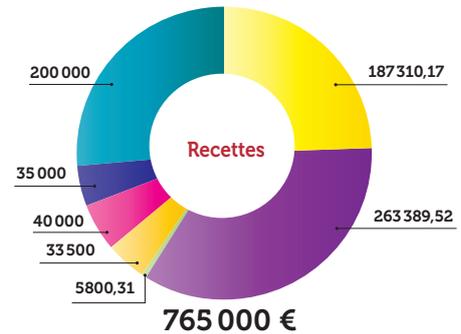
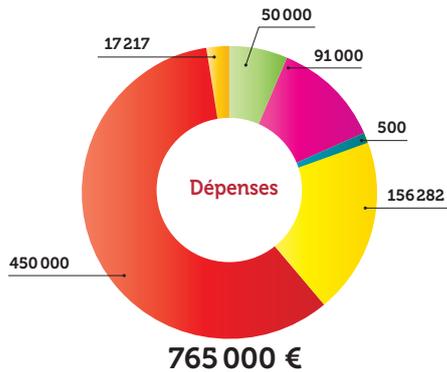
Commission Budget

Budget prévisionnel 2024

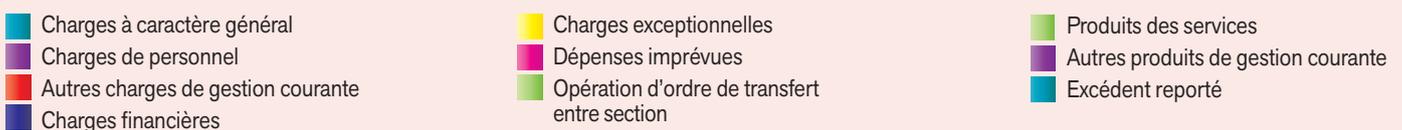
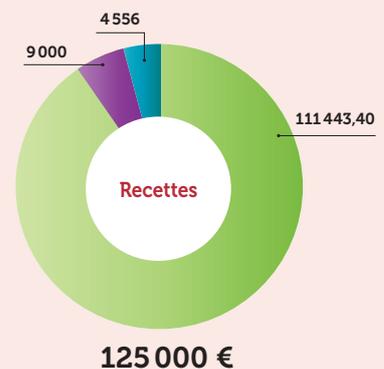
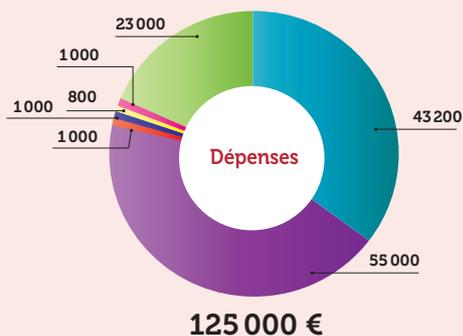
Commune - Fonctionnement



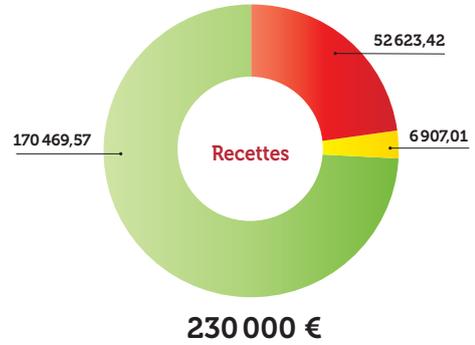
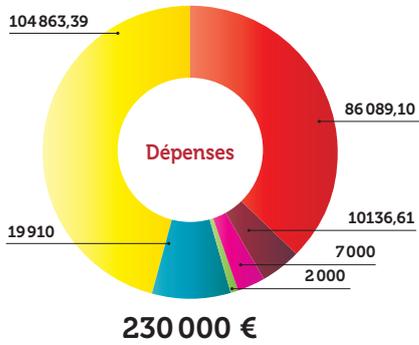
Commune - Investissement



Camping - Fonctionnement

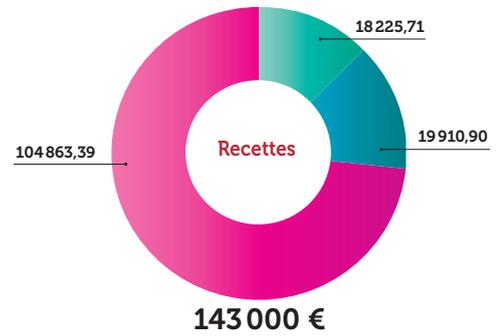
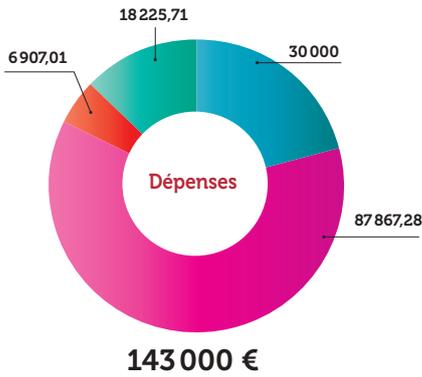


Assainissement - Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges financières
- Produits des services
- Charges de personnel
- Opérations d'ordre de transfert entre section
- Opérations d'ordre de transfert entre section
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Excédent reporté

Assainissement - Investissement



- Emprunts (remb. du capital)
- Amortissements
- Dotations, fonds divers et réserves
- Immobilisations en cours
- Excédent reporté
- Amortissements
- Virement de la section de fonctionnement

Camping - Investissement



- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Dotations, fonds divers et réserves
- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilées
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dépenses imprévues d'investissement
- Excédent reporté

Comité Projets urbains et patrimoine

TRAVAUX

Préparation des travaux de reconstruction du mur route de Guérande

Vous n'avez pas été sans savoir que le mur de soutènement de la route de Guérande avait commencé à s'effondrer en début d'année plus particulièrement au dos de l'immeuble du quai Saint-Antoine. D'autres parties menacent actuellement. Le nettoyage des végétations sur et autour de ce mur a permis un diagnostic précis, ainsi qu'une campagne de sondage.

La voie étant départementale, les travaux sont faits sous la responsabilité du département, qui organise le chantier en relation étroite avec la commune et madame l'architecte des bâtiments de France.

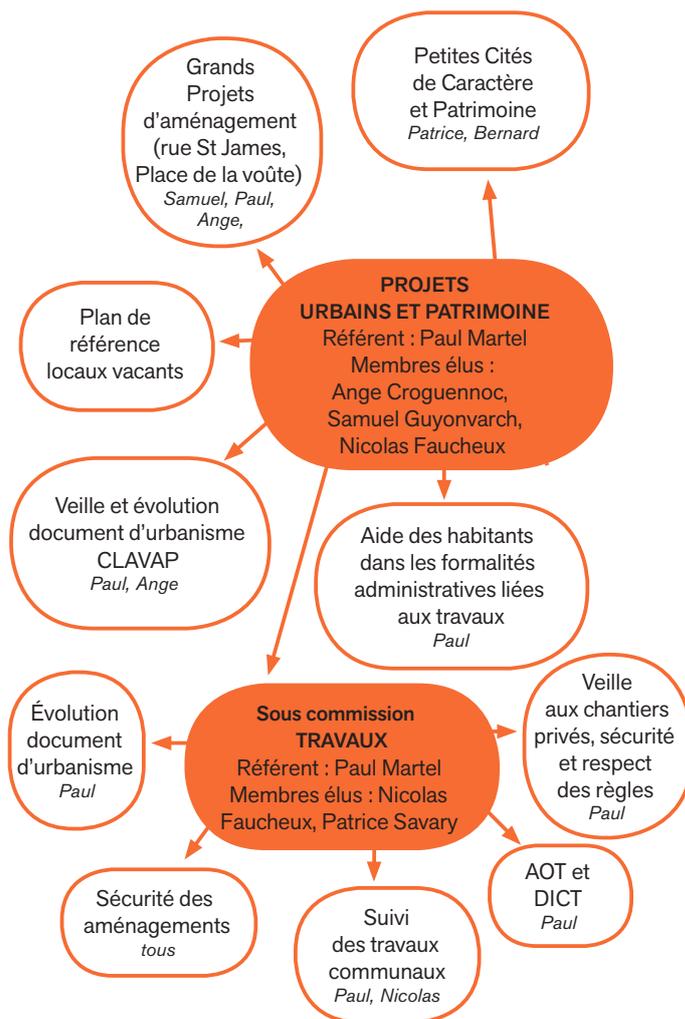
En avril prochain suite aux études techniques réalisées dans l'hiver, les travaux devraient commencer par la démolition de 75 mètres linéaires de mur jusqu'à la roche, puis la réalisation d'un ouvrage béton structurant le nouveau mur. Pour cette tranche de travaux la route sera totalement fermée dans les deux sens. Avant l'été la structure de chaussée refaite, la voirie sera rouverte dans un seul sens avec des feux, les travaux de garnissage de pierres commenceront pour se terminer en début d'automne avec la finition de la voirie. Exceptionnellement les travaux seront autorisés pendant l'été et sachez que nous sommes bien conscients des inconvénients pour les riverains. Le planning ici décrit est sous réserve des aléas de chantier.

Avancées concernant la signalisation



Aux entrées de la ville les grands panneaux ont été renouvelés, sur la base de structures métalliques en acier zinguées associées à des panneaux imprimés de photos mises à notre disposition par l'association Ar'Images que nous remercions. Ce dispositif est complété de zones permettant la pose de banderoles annonçant les événements de la ville. Sur ce point nous invitons les associations organisatrices d'événements à nous joindre.

Pour permettre une meilleure circulation des vélos, suite à la demande de pratiquants locaux, il a été tracé au sol des



informations annonçant le passage autorisé des vélos. Nous vous rappelons que la ville étant limitée à 30 km/h sur la totalité du territoire, la circulation des vélos dans les deux sens est toujours autorisée.

Église

Les travaux de rénovation des planchers et échelle du clocher ont été réalisés, ainsi que des travaux au niveau des commandes des cloches. La pose d'un filet de protection des plafonds est en cours de réalisation comme dans beaucoup d'édifices publics anciens.

Projet à venir : rénovation du local du cimetière

Ce petit bâtiment de caractère qui était sans utilisation depuis deux ans va être rénové début 2025 pour envisager sa mise en location. Un professionnel s'est manifesté pour cette occupation dans le cadre d'une activité à l'année manquante dans la commune.



PROJETS URBAINS

L'essentiel des travaux 2024 a porté sur le port.

La Voûte

La finalisation des détails de cet aménagement a été réalisée. Le chemin piéton menant de la place vers le haut de la ville par la Grée Blanche a été terminé et complété par la pose de panneaux/photos anciennes du secteur en début du siècle passé, qu'il est possible de visionner en passant sous la départementale par le pont de la voûte en extrémité de la passerelle-bois. Les plantations ont subi leurs premières tailles pour permettre d'apporter le caractère végétal au site. Le garde-corps d'entrée de place a été remplacé suite au choc d'un véhicule qui n'a pas laissé ses coordonnées.

Le chantier naval et la nouvelle capitainerie



Le chantier a été livré avant l'été, la capitainerie ayant été opérationnelle pour la saison avec une fréquentation accrue vu l'accessibilité améliorée. Le chantier naval, la grue de manu-

ention ont été remis en fonctionnement après l'été et l'inauguration a vu se rassembler les représentants de la Compagnie des Ports, du département, de la région, Monsieur le Préfet, notre sénatrice et notre député. Etaient présents, toutes les entreprises ayant travaillé sur le site, le cabinet d'architectes, les associations locales et la presse du département. Nous pensons que ce nouvel équipement dans la droite ligne de notre volonté de développer notre site portuaire du nord au sud, permettra de mieux rendre les services qui sont attendus.

Aménagement futur de la rue Saint-James

Faisons un petit retour sur le passé. Depuis des décennies, les rochois attendent de revoir l'aménagement de la rue principale de la ville. Cette demande a fait l'objet de beaucoup d'échanges variés, notamment sur la circulation, sur le stationnement, sur les trottoirs, les équipements. En 2022, suite à une réunion publique, la décision a été prise de changer le sens de circulation. C'était le premier acte. Le second acte en 2023, dans le cadre du dispositif « petites villes de demain » une étude menée par l'ADDRN, agence d'urbanisme nazairienne, un diagnostic et des premières propositions ont été établis. Cette seconde étape est venue constituer un socle de réflexions sur le sujet.

Aujourd'hui nous avançons sur le sujet, sachant qu'au regard des baisses très sérieuses des financements des collectivités, le budget prévisionnel a dû être revu à la baisse qui nous amène à réduire également le périmètre des travaux d'aménagement. 2025 sera l'année des avancées sur le projet, d'abord en concertation avec la population, la sortie du projet et ensuite la recherche des entreprises. Le début des travaux devrait être envisagé courant 2026. ■

Comité Solidarités, social et jeunesse

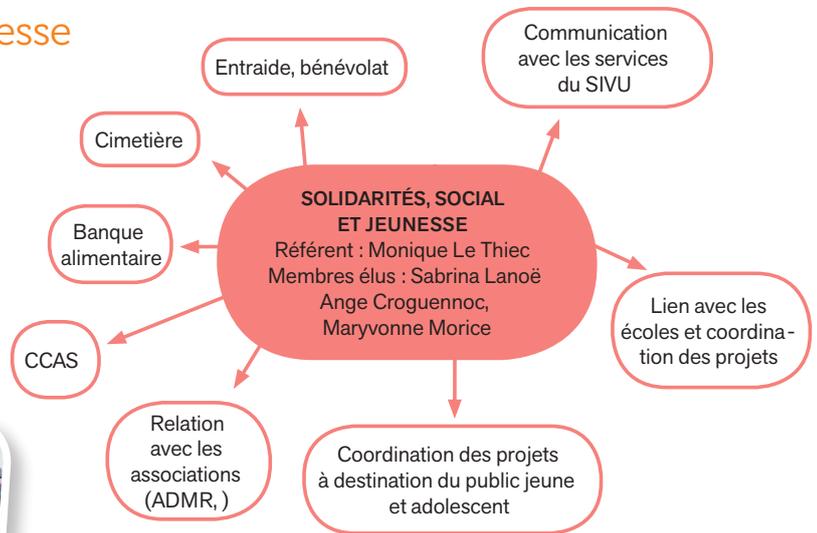
Repas des aînés

Dimanche 27 octobre a eu lieu le traditionnel repas de nos aînés. Cette année 95 personnes de 70 ans et plus se sont retrouvées autour d'un bon déjeuner animé par le groupe de musiciens « Kan-Koroll » Tous les invités ont apprécié cette journée de retrouvailles.



Atelier sécurité routière

Dans le cadre de la semaine bleue sur la thématique de la mobilité, le 2 octobre, à la salle Richelieu, la police pluricommunale de NIVILLAC, LA ROCHE-BERNARD et SAINT-DOLAY a proposé aux seniors la réalisation d'un



parcours équipé de lunettes déformantes, simulant une consommation d'alcool et entraînant chez l'utilisateur des sensations identiques à celles d'une personne en état d'ivresse. Trois types de lunettes disponibles : alcool, stupéfiants ou médicaments et fatigue. L'objectif est de faire prendre conscience des effets de substances psychoactives licites ou illicites sur l'individu, quel que soit son moyen de déplacement ou les effets de la fatigue lors des longs trajets ou après une journée de travail. ■



Comité Économie locale et tourisme



Le site des Petits Murins

Depuis le début du mandat, l'école des Petits Murins ayant été transférée sur Nivillac, la mairie propriétaire des murs devait donner un nouveau souffle au lieu et retrouver le loyer perdu par le transfert de l'école. Ceci a été fait, en tentant d'apporter des activités sans concurrencer celles installées sur la commune et ainsi mieux répondre aux besoins de services pour les rochois.



Six activités professionnelles et la nouvelle bibliothèque ont été installées dans ces murs. Le dernier lot loué est occupé par un artisan de La Roche-Bernard : Mme Mezac Maeleen. **Un dernier local reste à pourvoir de 240 m² sur deux niveaux et nous relançons actuellement la recherche de candidat à cette occupation.**

Il nous a fallu réaliser des travaux pour ces installations et depuis réaliser d'autres travaux de rénovation qui devaient attendre notamment des travaux de requalification des ouvertures, d'étanchéité, d'isolation, de peinture, en partie réalisés par nos équipes et l'autre partie par des entreprises locales. 2024 n'a pas failli en la matière et d'autres travaux sont en cours.

Notre ville est attractive

De nouveaux commerces s'installent, d'autres se déplacent : rue Saint-James : restaurant et boutique, un autre transfert d'activité rue Jean de La Fontaine avec l'espace de coworking. On note aussi la reprise de deux salons de coiffure. Malheureusement des commerces ferment également leurs portes.

La réglementation publicitaire

Un arrêté municipal sur la réglementation publicitaire a été mis en place avant la saison.

Le camping a subi un ralentissement économique, dû en partie à la météo. Des travaux de clôture vont être effectués cet hiver, la toiture de l'accueil sera également renouvelée. L'arrivée du troisième mobil home courant janvier lance déjà la future saison. À noter que les mobil homes peuvent être loués même pendant la fermeture du camping en hiver. Le camping sera ouvert comme en 2024 jusqu'à début novembre 2025.

Le marché



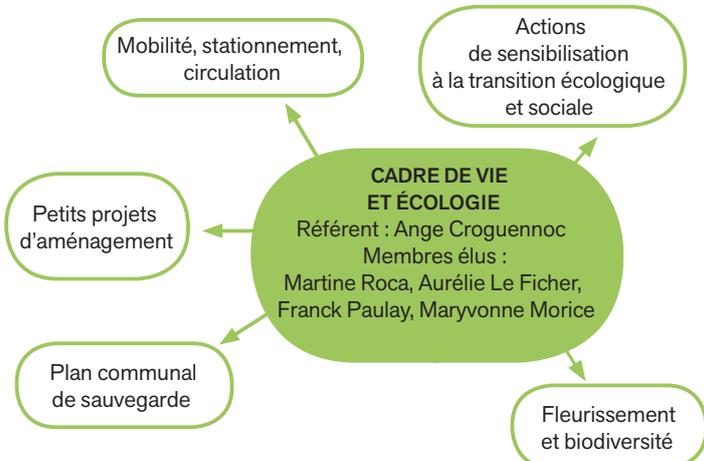
Suite à la dégradation de la chaussée route de Guérande, il a fallu établir un calendrier de jauge routière en 3 zones qui fonctionnera également cette année. Nos nombreux exposants sont toujours présents et attendus. La sonorisation donne du dynamisme, merci Michel ! **N'oubliez pas d'enlever votre voiture la veille du marché.**

Le nettoyage des façades a donné des résultats : la ville devient plus propre et plus agréable.

La croix Porte Garel a été entièrement renouvelée avec le soutien de la commune de Nivillac. Nous tenons à remercier l'entreprise Guihard pour la grue, l'entreprise L'Arbre à la maison pour le travail du bois et les services techniques des deux communes pour leur aide en logistique, merci à Anthony pour la peinture et aux élus des deux communes qui ont soutenu ce projet de rénovation en un temps record. ■



Comité Cadre de vie et écologie



Le compostage collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément aux obligations réglementaires, le tri à la source des biodéchets a été mis en place sur le territoire d'Arc Sud Bretagne. Toutes les communes sont aujourd'hui équipées de sites de compostage partagé, à destination des usagers n'ayant pas de jardin ou d'endroit leur permettant d'installer un composteur individuel.

Deux sites de compostage collectifs sont à votre disposition : Place du Dôme et rue Eugène Feautrier, près de l'Atelier de la Gare.



Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires, en suivant les consignes ci-dessous, dans le bac de dépôts.



Sur chaque site se trouvent 3 bacs distincts : un pour déposer les déchets de cuisine, un pour le stock de broyat (à ajouter aux déchets à chaque apport) et un bac fermé, où le compost entre en maturation.

Si vous souhaitez vous investir dans la démarche du tri, vous pouvez devenir référent de site collectif. Les référents sont des personnes volontaires, qui assurent la transmission d'informations et de consignes auprès des usagers sur un site de compostage partagé.

Ils participent activement à la dynamique et au suivi du site, et veillent à son bon fonctionnement en lien étroit avec le guide composteur de la collectivité.

Rappel : les usagers peuvent venir retirer un bioseau auprès du service déchets, ou contacter le guide composteur d'Arc Sud Bretagne pour obtenir des informations sur les sites et sur le compostage.

Service Déchets ARC SUD BRETAGNE au 02 99 91 40 90 ou environnement@arcsudbretagne.fr

Le mercredi 20 novembre, a eu lieu une distribution de compost au composteur partagé situé Place du Dôme. Ce moment fut l'occasion d'un partage de connaissances avec notre élue référente Maryvonne MORICE, de rencontre et de transmission de techniques de jardinage.

Pollution lumineuse

Le Jour de la Nuit : rallumer les étoiles pour prendre conscience de la pollution lumineuse.

Contempler le ciel étoilé, c'est mesurer la finitude de notre planète, abri de vie dans l'immensité du cosmos. C'est rester humble face à la tentation humaine de dominer le monde. L'excès de lumière nous coupe d'une partie de notre environnement : le ciel, source d'imaginaire et de questionnement.

En combattant l'obscurité, notre espèce impose son rythme diurne à la nuit, impacte le mode de vie nocturne des animaux et végétaux, mais aussi sa propre santé. Quel gâchis d'énergie : éclairer le ciel alors qu'on a juste besoin de voir où on met les pieds !

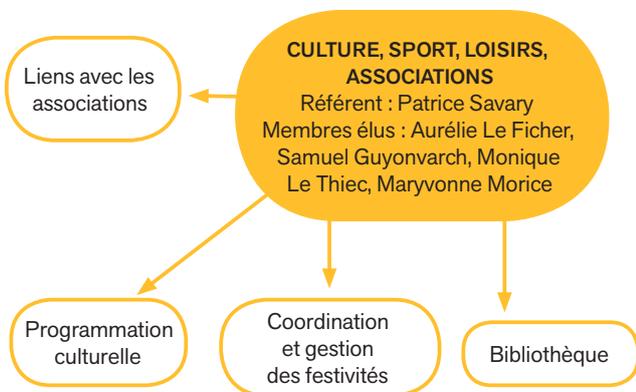
Le 12 octobre, nous avons éteint la lumière en ville et sur le port. Deux clubs ont proposé d'observer le ciel au télescope et une visite nocturne a permis de découvrir autrement le patrimoine architectural de notre Petite Cité de Caractère.

Un dossier de candidature est en cours pour le concours national Villes et villages étoilés. ■

Olivier Moreau



Comité Culture, loisirs, sports, associations



Couleurs de Bretagne



Le mercredi 17 juillet, « Couleurs de Bretagne » avec le concours de la Municipalité a organisé, pour sa 31^e édition, un concours de peinture ouvert à tous. Il a pour but de promouvoir le patrimoine breton en le valorisant et en le croquant sur le motif, l'instant d'une journée, par une peinture ou un dessin.



82 artistes ont participé à cet événement pour dessiner ou croquer les différents sites de notre petite cité de caractère. Les inscriptions gratuites prises dès 8h à la salle Richelieu et les œuvres terminées pour 16h ont été notées et validées par un jury local, composé de Monique LE THIEC (1^{re} adjointe), Patrice SAVARY (2^e adjoint), Maryvonne MORICE (conseillère), Eveline RIO (représentante du Crédit Mutuel de Bretagne), Michel FLENER et Gilles BORDES PAGES. Les résultats ont été donnés vers 17h30 avec les prix et différents lots offerts par la commune et le CMB.

Bagad et cercle celtique

Dimanche 21 juillet, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre cité le Bagad et le Cercle celtique « Kevrenn Alré ».



Originaire d'Auray, le cercle celtique a donné un aperçu de ses talents en interprétant danses et chorégraphies qui ont enchanté le public. Les personnes déambulant dans les rues ont pu entendre les sonorités caractéristiques de la musique bretonne. En effet, la « Kevrenn Alré » débarquait en bus avec une cinquantaine de pratiquants encadrée par deux dirigeants dont Jacques Le Levier, président de la Kevrenn.

Le rassemblement initial s'est effectué place du Bouffay, avant le défilé en ville en fin de matinée, suivi par un public nombreux et enthousiaste. En tête, le bagad a donné un aperçu des différents pupitres qui composent l'orchestre. Suivait l'ensemble du cercle celtique qui a régalé le public par sa prestation. L'après-midi, un spectacle était donné sur la place du Bouffay, à peine assez grande pour recevoir le nombreux public.

Remerciements à Inès Ronjon membre du cercle celtique grâce à qui nous avons pu organiser cette manifestation. Merci aux parents d'Inès, propriétaires du restaurant « les Vieux quartiers » et enfin au bar le « Rochois » qui ont assuré l'intendance. Nous espérons tous revoir le Bagad courant de l'été 2025.

Illuminations de Noël

Comme chaque année, les rues de notre cité seront illuminées à partir de la première semaine de décembre. Cette année nous illuminerons la place de la Voûte et la résidence seniors.



Quelques dates de manifestations en 2025

- 19 et 20 avril : Fête médiévale
- De fin juin à fin septembre : Expo Ar'Images
- 14 juillet : Fête au port + feu d'artifice
- Juillet : Couleurs de Bretagne
- 2 août : Festival des Garennes. ■

Les Vœux 2024 du Président d'Arc Sud Bretagne



La Communauté de communes Arc Sud Bretagne est en charge des grandes orientations en matière d'aménagement pour le territoire des douze communes qui la composent. À ce titre, elle est en train de finaliser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en se donnant principalement trois ambitions : environnementale, sociale et économique.

Concrètement, il s'agit d'apporter des réponses globales au manque criant de logements, en particulier avec la nouvelle limitation de consommation foncière (Zéro Artificialisation Nette - ZAN) ; Ou bien de répartir les futures zones d'activité sur tout le territoire en fonction des superficies nécessaires et du type d'activité (artisanat...) ; Ou bien encore la protection de l'environnement, par exemple : la préservation de la ressource en eau (récupération et réutilisation des eaux de pluie, gestion et infiltration à la parcelle...), l'anticipation du recul du trait de côte, la préservation des continuités écologiques et la nature en ville.

Toutes ces questions sont liées afin de préserver un cadre de vie global de qualité et l'attractivité de notre territoire. Car notre objectif est de maintenir le rythme d'accueil de la population dans les années à venir.

En plus des réunions publiques, nous mettons en ligne sur notre site Internet les documents au fur et à mesure de leur avancée.

Dans le cadre national, la Communauté de Communes a également l'ambition de devenir un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) à l'horizon 2050. Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), Arc Sud Bretagne s'est doté d'une stratégie en matière d'énergies renouvelables devant permettre au territoire de réduire sa consommation énergétique de 60 %, de produire 5 fois plus d'énergie et de réduire ses émissions en gaz à effet de serre de 40 %.

Il s'agit par exemple d'identifier des zones réservées au développement solaire photovoltaïque car nos besoins en électricité augmentent dans tous les secteurs (résidentiel, tertiaire...). L'objectif est de se doter d'une stratégie ambitieuse et réaliste en impliquant les collectivités mais aussi tous les acteurs du territoire. Par exemple, Arc Sud Bretagne s'est récemment dotée de panneaux photovoltaïques à son siège de Muzillac, d'ombrières pour son centre technique à Nivillac...).

Si vous suivez l'actualité nationale, vous savez que le contexte budgétaire est particulièrement tendu et qu'il est demandé aux collectivités territoriales de faire d'importants efforts financiers. Comprendre : leurs ressources vont être nettement diminuées.

À Arc Sud Bretagne, nous sommes déjà très vigilants à maîtriser nos dépenses (coût des énergies, fonctionnement...) afin de préserver nos capacités d'investissement (rénovations thermiques des bâtiments, mobilités douces entre les polarités et les secteurs d'emplois et de services, développement des énergies renouvelables...). Malgré ces nouvelles contraintes, nous essayerons de maintenir le plus possible de services aux habitants.

Pour conclure, et afin de communiquer le mieux possible sur nos actions en faveur des habitants, nous tentons d'être actifs sur les réseaux sociaux comme Facebook et LinkedIn. Alors n'hésitez pas à nous y rejoindre.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus et agents de la Communauté de communes, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2025. ■

Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne,
Bruno Le Borgne



Retour des services à Nivillac en Mars 2025

Le service déchets vous accueillera de nouveau à Nivillac à partir du 4 mars prochain. Le centre technique communautaire abritera également l'ensemble

du pôle Environnement et du pôle Technique d'Arc Sud Bretagne dans ces nouveaux locaux, refaits à neuf pour être plus fonctionnels.



SIVU de La Roche-Bernard

Le service petite enfance du SIVU de La Roche-Bernard est composé de deux crèches (à Nivillac et à Férel), d'un Relais Petite Enfance, et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

L'objectif est de répondre aux besoins des enfants, des familles et des Assistantes maternelles des communes de Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Nivillac, Marzan, Pénestin et Saint-Dolay.

Le Relais Petite enfance

Le RPE a clôturé l'année 2024 autour d'un projet danse à Saint-Dolay et Marzan avec les Assistantes maternelles et enfants accueillis, ainsi que des ateliers d'argile blanche sur plusieurs communes, une rencontre intergénérationnelle à la résidence autonomie de Nivillac, et une sortie au jardin collectif de La Roche-Bernard ! En décembre, nous avons pu partager un moment convivial autour de la thématique de la motricité libre du jeune enfant, en proposant des parcours moteurs au sein du Forum à Nivillac !

Pour rappel, les ateliers proposés par le RPE aux assistantes maternelles ont lieu à Nivillac, Marzan, Férel et Saint-Dolay. Des éveils aux livres ont également lieu dans les communes du SIVU. Tous les ateliers sont ouverts à toutes les Assistantes maternelles agréées du territoire du SIVU.

Contact : 02 99 90 78 56 / rpe@sivulrb.fr

Le Lieu d'accueil enfants Parents « À Petits Pas »

Julie et Laurence vous accueillent tous les lundis entre 9h et 11h30 à la Maison de l'enfance de Nivillac, hors vacances scolaires. L'année s'est clôturée avec une intervention de Stéphanie Picaud autour de la lecture auprès des jeunes enfants et de leurs parents. De même, un goûter a réuni les familles autour d'un moment convivial.

Contact : 02 99 90 78 56 / rpe@sivulrb.fr

Les crèches « Le P'tit Bois Dormant » à Férel, et « Les P'tits Moussees » à Nivillac



Une équipe de professionnels de la petite enfance accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans et leur famille, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Un accueil régulier y est proposé, mais aussi un accueil occasionnel.

N'hésitez pas à contacter les crèches :

Férel au 02 99 90 57 33 et Nivillac au 02 99 90 73 14.

Les équipes petite enfance du SIVU se forment régulièrement afin de conserver une qualité d'accueil. Le mercredi 2 octobre, toutes les professionnelles ont participé à une formation relative au portage psychique des enfants. ■



DAMGAN
LA ROCHE
BERNARD
tourisme

© A. Lamoureux

Damgan La Roche Bernard Tourisme



© A. Lamoureux

L'Office de Tourisme travaille à la mise à jour de sa collection d'éditions touristiques.

Le Magazine 2025 comprendra de nouvelles interviews d'acteurs locaux, ainsi que des idées de découverte autour de la voie vélo régionale 42.

Les guides Loisirs & Gourmand et Commerces & Services sont également en préparation.

Nos éditions seront disponibles gratuitement ce 1^{er} trimestre 2025 dans nos 3 bureaux de Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard.

Vous n'avez pas lu le magazine 2024 ? ou consulté nos guides pratiques ? Il est encore possible de les feuilleter et/ou de les télécharger sur notre site internet :

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

Visites guidées - Offres petits groupes

Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis... Notre animatrice du patrimoine Cécile Cauchy vous propose des visites et circuits patrimoine ludiques spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com

02 97 41 11 32

Un site internet à votre service

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Retrouvez l'agenda des manifestations et sorties nature locales, les horaires des marées, les webcams installées sur la grande plage et le port de Pénerf à Damgan, La Roche-Bernard et le barrage d'Arzal...

Découvrez les pépites locales

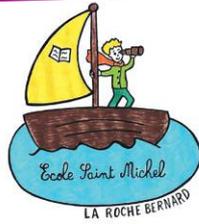
Abonnez-vous à la newsletter de l'Office et recevez des idées de découvertes nature, gourmandes, artisanales au plus près de chez vous.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Vous aussi partagez vos plus belles photos, faites part de vos expériences sur le territoire avec le [#letonnanterespiration](https://twitter.com/letonnanterespiration). ■



École Saint-Michel



Présentation

L'école Saint Michel accueille cette année 78 élèves. Nos élèves viennent pour partie de La Roche-Bernard mais également des communes environnantes : Férel, Herbignac et Nivillac. À la rentrée de septembre, l'équipe pédagogique est composée comme suit : Classe de TPS - PS - MS : Marina ROUSSEAU, classe de GS - CP : Laetitia POUILLON, classe de CE1 - CE2 : Céline MOINE et Marie BERTHO, classe de CM1 - CM2 : Bertrand BEILLON (chef d'établissement) et Jérémie BRIEUX (le jeudi) et une enseignante spécialisée : Sandrine JACQUES.

Quatre autres personnes apportent leurs services à l'école : Laetitia OLIVIER : Aide-maternelle en PS/MS + garderie + ménage. Noémie MONFLIER : aide-maternelle en GS/CP + aide à la cantine + ménage, Sabrina MACE : aide aux devoirs + aide à la cantine + ménage et Catherine GELARD : employée de service à la cantine. Les élèves bénéficient également des interventions de Maxime LE DU, en Musique.

D'importants **travaux de changement des ouvertures, d'isolation et de peinture** ont été effectués cet été. Les élèves vont ainsi bénéficier de davantage de confort dans les locaux.

La vie de l'école est organisée autour de son **projet d'établissement** qui s'articule autour de plusieurs points : accueillir, vivre ensemble, s'ouvrir à l'environnement et au monde.

L'un des axes forts de ce projet est « **faire classe dehors** »



Nous observons que nos élèves ont besoin de changer de cadre pour leurs apprentissages en sortant de la classe. Le jardin des Garennes, à proximité immédiate de l'école, est le lieu idéal pour faire classe à l'extérieur.



Ce projet est complété par l'aménagement d'un « **jardin pédagogique** » à l'arrière de l'école. Les parents d'élèves ont pris en charge les travaux pour que les élèves puissent y être accueillis.

Ces temps de classe en plein air permettent aux élèves d'observer, de comprendre la nature et également de donner un autre sens aux apprentissages réalisés en classe. Les élèves bougent davantage, sont plus motivés, s'entraident, coopèrent. Ils en retirent de nombreux bénéfices et les réinvestissent en classe.



D'autres activités et projets mis en place au cours de l'année

- Des temps de **lecture partagée**. Les plus grands préparent, en classe, la lecture d'un album. Quand ils sont prêts, ils se rendent dans les classes des plus petits pour un temps de lecture suivi d'un échange.
- **L'enseignement de l'Anglais** dès la maternelle et découverte d'autres cultures.
- **Des activités sportives** : voile, natation, jeux de raquette, et des rencontres sportives en coopération avec les écoles catholiques des communes environnantes, regroupées autour du collège St Joseph, au sein du réseau de La Roche-Bernard.
- **Une classe de neige**, en Savoie, au mois de mars, pour les élèves de CM1 et CM2.
- **Des sorties culturelles** : cinéma et spectacles à la salle du Forum à Nivillac.
- **Des temps de solidarité** : repas et marche solidaire au profit d'une association ouvrant au service d'enfants dans le besoin.
- **Des temps d'animation pastorale**. Nous avons marqué le début d'année avec la bénédiction des cartables. Nous vivons également les différents temps de l'année liturgiques en compagnie du Père Bernard.

Plusieurs animations sont également prévues :

- **Un arbre de Noël, le vendredi 13 décembre**, en soirée. Une marche aux flambeaux est prévue dans les rues de La Roche-Bernard, suivie d'un récital de chants par les enfants à l'église, avant le retour à l'école.
- **Le carnaval de l'école, le mardi 4 mars** avec un défilé en musique dans les rues de La Roche-Bernard
- **La kermesse de l'école, le dimanche 29 juin**, avec défilé de char dans les rues, repas, chants et danses des enfants suivis des jeux près du Port.

Tous ces projets sont rendus possibles grâce au concours d'une équipe éducative très investie et également grâce à la participation active des parents d'élèves dans les associations de l'école : l'Apel (Association des parents d'élèves), l'Ogec (Organisme de gestion de l'école) et l'Aep (association propriétaire).

Contacts

École Saint-Michel - 1 rue de la Chapelle
56130 La Roche-Bernard - 02 99 90 68 10
eco56.stmi.la-roche-bernard@enseignement-catholique.bzh
le blog de l'école : saintmichel561rb.toutemonecole.fr ■

Bertrand BEILLON
Chef d'établissement



École maternelle publique « Andrée Chedid »

C'est notre quatrième rentrée dans ces locaux neufs et fonctionnels (salle de motricité, bibliothèque, salle de restauration et self à partir du CP...) qui comportaient des salles supplémentaires en cas d'ouverture lors de sa construction.

Suite à l'augmentation des effectifs, la décision d'ouvrir une quatrième classe a été actée le 16 septembre par l'administration et permet donc de fonctionner dans de bonnes conditions autant pour les enfants que pour les enseignants.

Le groupe scolaire (maternelle + élémentaire) comporte maintenant 11 classes (10 classes + 1 classe ulis) soit au total 229 élèves.

Nous bénéficions de la proximité de la salle de sports où chaque classe se rend une fois par semaine et de la piscine.



La maternelle

Grâce à cette ouverture, la moyenne d'élèves est de 20 à 23 élèves par classe (30 par classe avant l'ouverture). Les enseignants ont décidé de répartir les enfants comme suit :

- Une classe de tps/ps avec Chloé DUFOUIL
- Une classe de ps avec Patricia GUIHARD et Clément BESSONNET (lundi et mardi)

- Une classe de ms/gs avec Stéphanie BALEMBOIS et Myriam GUIHÉNEUF (le mardi)
- Une classe de ms/gs avec Valérie CADO

Cette répartition permet de privilégier l'accueil des tout petits (avec une classe spécifique à effectif réduit) et les grandes sections qui bénéficient d'un moment privilégié avec leur enseignante en début d'après-midi dans les deux classes.

L'année scolaire 2024/2025 sera, à l'école maternelle, l'**année « de la mer et des océans »**. Sont déjà programmées :

- **Une sortie à la plage**, le jeudi 17 octobre (observation, sensibilisation à la protection de la nature, land art ...).



Sortie à la plage

- **Une visite à l'océarium du Croisic** en fin d'année.

Contacts

7, rue de la Piscine - 56130 Nivillac - 02 99 90 85 39
ecole.maternelle-nivillac@orange.fr
<http://maternelleandreechedid.toutemonecole.fr> ■



Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine

La Mission Locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stage...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de La Roche-Bernard, Blandine ROUSSEL est en permanence à la Mairie de La Roche-Bernard, et est joignable à la Mission locale au **02 99 72 19 50**.

Vous recherchez un stage ?

La Mission locale vous accompagne

Vous êtes à la recherche d'une première expérience professionnelle enrichissante ? Vous souhaitez découvrir un secteur d'activité, un métier précis... ? La Mission locale est là pour vous accompagner pour l'ensemble des démarches. À La Mission locale, un(e) conseiller(ère) vous aidera à identifier les entreprises susceptibles de vous accueillir en fonction de votre projet professionnel et de vos attentes. Vous serez accompagné dans la mise en place de la convention et tout au long du stage.

Venez visiter des entreprises avec la Mission locale

Le territoire est riche d'entreprises innovantes et accueillantes dans des secteurs divers et variés. En partenariat avec les acteurs économiques, la Mission locale offre l'opportunité aux jeunes de visiter des entreprises. C'est l'occasion de décou-

vrir des secteurs, des activités et des métiers parfois inconnus sur le territoire, d'approcher des univers professionnels et de comprendre le fonctionnement d'une entreprise. C'est aussi rencontrer des employeurs passionnés et des équipes prêtes à partager et échanger avec les jeunes.

L'industrie, le commerce, l'artisanat ou tout autre domaine, les visites d'entreprises sont ouvertes à tous les jeunes inscrits à la Mission locale.

Découverte de métiers par la réalité virtuelle

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine propose une exploration immersive des métiers grâce à des casques de réalité virtuelle. Cette expérience permet de découvrir les opportunités professionnelles disponibles dans divers secteurs.



Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Horaires d'ouverture :

3 rue Charles Sillard

CS 60287 - 35602 REDON CEDEX

02 99 72 19 50 - www.ml-redon.com

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ■

Programme de prévention annuel pour les seniors

Pour les seniors du territoire, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne renouvelle le programme « Comment bien vieillir ? ». Financées par la Conférence des financeurs, avec le soutien de l'association Pour Bien Vieillir Bretagne et du Département du Morbihan, plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année. Elles sont spécifiquement conçues pour les seniors de plus de 60 ans.

Un atelier de prévention, ça consiste en quoi ? : Être bien dans sa tête, dans son corps, chez soi, avec les autres, dans sa commune ... En groupe avec un animateur.... Et en plus, ça se passe près de chez vous et c'est GRATUIT !

Retrouvez le programme sur le site de la Communauté de Communes et dans vos mairies :

www.arc-sud-bretagne.fr

Rubrique : [au-quotidien/solidarite/comment-bien-vieillir](#)



Les services proposés au public par l'adil

L'ADIL offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. Cette information avant tout préventive permet à l'usager de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à son cas particulier. Il est ainsi en mesure de faire un choix éclairé, de mieux prendre en charge son projet ou de régler ses difficultés d'accès ou de maintien dans son logement. L'ADIL 56 est agréée par le ministère chargé du logement.

Ses trois missions :

- L'information des ménages

sur toutes les questions de logement

- la réalisation d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'usager, dans le cadre d'un projet d'accession à la propriété.
- les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes,
- les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, allocation-logement, aide personnalisée au logement...
- les contrats de construction, de cession ou de travaux,
- les aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie,
- les responsabilités en matière de construction,
- les assurances liées à la construction et au logement,
- le permis de construire et les règles d'urbanisme,
- le droit de la location,
- la copropriété,
- l'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire,
- les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires,
- les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes,
- la fiscalité immobilière.

- L'observation des marchés de l'habitat et des pratiques

- l'offre de terrains à bâtir en lotissements et ZAC <http://tab.adil56.org/>
- les loyers du parc privé <https://www.adil56.org/enquete-loyers-parc-prive-c35.html>
- l'offre de logements neufs <http://neuf.adil56.org/>

- Le repérage, l'accompagnement et l'orientation des publics en difficulté (précarité énergétique, impayés de loyer, habitat non décent...)

Nous contacter / nous rencontrer par téléphone

Chaque jour, les conseillers de l'ADIL assurent une permanence téléphonique et répondent à vos questions logement, du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h au : **02 97 47 02 30**.

Des rendez-vous téléphoniques sont également possibles, par mail adil.56@wanadoo.fr, sur rendez-vous en permanence. Pour rencontrer le Conseiller Juriste de l'ADIL lors de la permanence mensuelle assurée en mairie de **La Roche-Bernard**, Place Louis Levesque, le 2^e jeudi après-midi de chaque mois, de 14h à 17h.

Ce que l'adil ne fait pas : Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation et ne remplit pas la mission de défense du consommateur ou du locataire : si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit de la construction et de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à l'information et au conseil puis à orienter le public vers les organismes spécialisés.

Elle n'assure pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique ; en ce domaine également, l'ADIL oriente le public vers les organismes spécialisés. ■



ADMR, pour tous, toute la vie, partout



Depuis plusieurs années, l'ADMR de NIVILLAC organise une manifestation en septembre dans le cadre d'un appel à projet départemental de la Conférence des financeurs pour la lutte



contre l'isolement des personnes aidées du réseau ADMR du Morbihan. Cette année, notre association a opté pour un repas FESTIF à l'auberge du Grand Baud animé par M. Hervé LANNEZ, le 19 septembre dernier. Trois bénévoles et huit de nos salariées ont accepté ponctuellement d'accompagner 63 de nos personnes aidées domiciliées sur notre territoire d'intervention, à savoir La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Saint-Dolay et Théhillac. Elles ont mis tout en œuvre pour que ces retrouvailles autour de ce repas soient conviviales. Les chansons et les danses ont égayé l'après-midi. Ce moment privilégié a été apprécié par tous et pourra être renouvelé, éventuellement, l'année prochaine.

La présidente, Martine MORICE



Les amis des Garennes

Comme chaque année, l'association « Les Amis des Garennes » a organisé ses trocs de plantes les derniers dimanches d'avril et de septembre de 11h à 17h30.

À chaque événement, nous observons une plus grande diversité d'espèces végétales notamment annuelles, vivaces, succulentes, arbustes, fruitiers, légumes, aromatiques et bien d'autres.

Le public est toujours au rendez-vous et nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Les membres de l'association ont à cœur de répondre aux questions et d'échanger avec le public dans une ambiance détendue et conviviale. Le stand thé, café, gâteaux faits maison remporte toujours un grand succès et participe à l'ambiance générale placée sous le signe de la bonne humeur quelque soit la météo !



En 2023, « Les Amis des Garennes » associée à la commission « cadre de vie », a participé activement aux travaux qui ont permis à la commune de conserver sa 3^e fleur des Villes et Villages fleuris.

Pour la deuxième année consécutive, des habitants de La Roche-Bernard ont ouvert leur jardin au public le 18 juin 2024. Cette journée, organisée par l'association « Les Amis des Garennes » avec le soutien de la Mairie s'est révélée un succès avec 10 jardins ouverts (soit 4 de plus qu'en 2023) et un très grand nombre de visiteurs venus de La Roche Bernard et des communes avoisinantes.

Il y a plein de bonnes raisons d'ouvrir les portes de son jardin. C'est motivant et oblige à en prendre soin. Les critiques et conseils des visiteurs sont toujours bons à écouter, ils permettent de remettre en question nos pratiques de jardinage, de s'améliorer et progresser. C'est une merveilleuse opportunité de partage pour inspirer et cultiver la curiosité pour un jardinage sain et favorable à la biodiversité et le développement durable. Et pour les promeneurs qui déambulent dans notre petite cité de caractère, c'est l'occasion de prendre une micro pause réjouissante et ressourçante.



Nous avons pour objectif de faire grandir cet événement annuel. Toute personne souhaitant participer à la journée Jardins Portes Ouvertes et dont le jardin est à distance de marche depuis le centre de La Roche Bernard est bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante amisdesgarennes@gmail.com

Pour l'année 2025 nous retenons la date du dimanche 15 juin. La visite est libre et les horaires d'ouverture seront fixés par le propriétaire.



À venir pour tous ceux qui souhaitent semer, à vos marques !

Nouvelle initiative de l'Association, l'ouverture au printemps 2025 d'une grainothèque ! Celle-ci se tiendra à la bibliothèque municipale, 8 rue des écoles, La Roche-Bernard.

Vous prenez gratuitement des sachets de graines diverses, en échange de semences que vous avez collectées et apportées. Ce principe de don contre don est

la condition nécessaire pour que la grainothèque s'autoalimente et perdure. Attention les graines achetées dans le commerce ne sont pas acceptées.

Prenez date pour 2025.

Les Amis des Garennes vous invitent :

- TROC de PRINTEMPS, dimanche 27 avril
- JARDINS PORTES OUVERTES dimanche 15 juin
- TROC d'AUTOMNE, dimanche 28 septembre

Contacts

Vous voulez nous contacter ? N'hésitez pas à nous écrire à notre adresse mail : amisdesgarennes@gmail.com ■



Vilaine en Fête 2024

Vilaine en Fête 2024 s'est déroulée comme les autres années, la semaine de l'ascension, du 4 au 12 mai.

Une semaine allongée au grand plaisir des marins avec 130 bateaux présents, à la godille, à la rame, à la voile ou motorisés, représentant le patrimoine maritime. Une météo clémente nous a accompagnés, ainsi que le public, qui était aussi très présent tout au long de la semaine, pour partager avec les marins de bons moments de convivialité et des soirées animées et festives.



Nous remercions tous les acteurs qui ont contribué à cette réussite, les instances régionales, départementales, les collectivités territoriales, les communes ainsi que tous les bénévoles.

Comme tous les deux ans, un nouveau conseil d'administration a été élu ainsi qu'un nouveau bureau. Certains membres du bureau précédent ne souhaitaient pas continuer l'aventure après une présence de plusieurs années pour certains d'entre eux.

Nous remercions fortement Jean Jacques COLIN, Colette BENOIT, Isabelle SIRLIN, Philippe Plessala et Jean Pierre COSSEC pour leur engagement et le travail accompli lors des éditions précédentes.

La nouvelle édition est prévue en 2026 pendant la semaine de l'ascension et nous devons déjà nous mettre à la tâche pour commencer sa préparation

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider pour cette nouvelle mission dans des domaines différents tels que la communication, l'animation, la sécurité, la logistique, la restauration.

Si vous voulez rejoindre notre équipe, vous pouvez nous envoyer un mail à « association@vilaineenfete.fr » en précisant vos souhaits.

Nous regarderons avec une grande attention vos réponses et nous vous recontacterons ensuite.

Contacts

Association Vilaine en Fête
Mairie - Place Levesque - 56130 La Roche-Bernard
ou par email : association@vilaineenfete.fr
vilaineenfete.fr ■



JALMALV



Sur l'année 2024, l'association a été récompensée par la caisse locale du Crédit Agricole pour l'accompagnement qu'elle apporte aux personnes en fin de vie sur notre territoire. Notre équipe de bénévoles intervient, en effet, dans de nombreuses maisons de retraite de nos communes.

Sur 2025, ce travail d'accompagnement sera, bien sûr, maintenu. De plus nous envisageons de proposer un nouveau

service : un accompagnement des personnes endeuillées, sous la forme de partages d'expérience, en petits groupes, animés par des bénévoles spécifiquement formées. Ce partage sera basé sur la notion d'écoute.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec Yolande au 06 76 24 59.

Ar'Images, quinze ans et des projets

L'année 2024 fut bien arrosée, pour le 15^e anniversaire de l'association de photographes et amateurs de belles images. Montée sous la pluie, l'exposition « Bretagne, terre d'eau » fut démontée sous la pluie !

Ar'Images a bénéficié de ses soutiens institutionnels habituels et de la collaboration de commerçants et des animatrices de quatre résidences pour personnes âgées (dont l'hôpital local de Nivillac). La Compagnie des Ports du Morbihan est un nouveau partenaire bienvenu.

Le succès populaire du festival est confirmé : les réservations d'achat des photos sur le site et les ventes réalisées lors de l'expo-vente traditionnelle de la Toussaint l'attestent. Le rassemblement des anciens et nouveaux membres d'Ar'Images a permis de retracer la vie de l'association.

Pour marquer son quinzième anniversaire, Ar'Images propose au public un sac marqué par son nouveau logo et le calendrier 2025 illustré d'un florilège de 24 photos glanées parmi un bon millier.

Ayant résisté aux intempéries, Ar'Images continue sa route. 2025 sera l'année des bateaux traditionnels vus dans les eaux bretonnes. Sous le titre « **de voiles et de bois** », les photographes proposeront des images prises lors des rassemblements de vieux gréements, en particulier de « Vilaine en Fête », mais aussi des sujets purement esthétiques saisis à bord de navires ou dans les



chantiers navals. Ar'Images reste fidèle à sa vocation de valoriser les patrimoines naturels et humains de notre région.

Comme il y a dix ans, et à la demande de ses enseignants, l'Ecole primaire Sainte Thérèse de Saint Cry (Nivillac) sera partenaire d'Ar'Images. Durant trois mois, le projet d'initiation de la cinquantaine d'élèves de 6 à 10 ans visera à les sensibiliser à l'esthétisme et à leur apprendre les bases de la constitution d'une belle image. ■



L'association des Usagers du Port



L'AUP est engagée dans l'amélioration constante de la vie portuaire et le développement des activités nautiques dans le respect de l'environnement. Ceci se décline en participant, à titre consultatif, aux instances impliquées dans la gestion

de La Vilaine et de son bassin, telles que l'Union des Ports de Plaisance du Morbihan, Eaux et Vilaine, la Compagnie des Ports du Morbihan, notre Mairie... L'année 2024 a été marquée par la réussite de la sortie en flottille et par l'adhésion de nouveaux membres améliorant ainsi la réactivité et la représentativité de l'association. En 2025 l'AUP poursuit et accroît son attractivité et son offre événementielle selon deux axes : L'axe maritime par la reconduction de la sortie en flottille dans le Morbihan à laquelle s'ajoute une flottille offshore vers les Scilly ; l'axe « vivons pleinement notre port » par la présentation lors de l'Assemblée Générale des travaux réalisés et prévus, l'accueil de nouveaux adhérents, des exercices de sécurité ; par des échanges conviviaux lors du pique-nique et du BBQ qui sera cette année associé à un vide bateau. Toutes ces activités ne sont pas réservées aux seuls propriétaires de bateaux, elles sont ouvertes à tous ceux souhaitant y participer. Le site auplr.fr contient toutes les informations à jour permettant d'appréhender l'étendue de nos actions et de nous contacter pour nous rejoindre. Pour 2025, faisons vivre notre port et meilleurs vœux à toutes les Rocheises et tous les Rocheois !



L'Asso's Bernez et le Pisse Mémé, café-atelier associatif

Le café associatif le Pisse mémé existe depuis plus de 7 ans. Dans ses fondations se trouvent les valeurs de solidarité, de partage et de préservation du vivant. On y pratique l'autogestion, autrement dit, il n'y a pas de chef. On y prend les décisions ensemble ! On y fait des erreurs. On en parle et on grandit collectivement.

Les concerts et les activités y sont gratuites ou à prix libre, ce qui les rend accessibles à tous. Le tout est financé par les recettes du bar, les adhésions et les DONS à l'association qui permettent de payer le loyer et rendre le lieu disponible à des activités non lucratives.

Tous les humains, aussi parfaitement imparfaits qu'ils soient, et qui y mettent les pieds, peuvent y prendre part, s'ils respectent la charte.

- en devenant adhérent, on donne son accord et soutien à la charte,
- en devenant bénévole, on apporte son temps, son énergie, ses bras, ses idées,

- en y proposant une animation, un concert ou tout autre chose, on dynamise le lieu.

Chaque année 1500 personnes adhèrent à l'Assos Bernez (dont 50% habitent dans un rayon de 30 km, 50% au-delà). On y partage une trentaine de concerts par an et toutes sortes d'activités régulières ou ponctuelles : tricot, soirées jeux, lecture, cercle de parole, chorale, soirées thématiques sur des sujets de société, scène ouverte, temps LGBTQIA, atelier bien être, événement de solidarité, zone de gratuité, un festival autour du vivant. . .

C'est intergénérationnel et familial. Ce café est ce qu'on en fait, rejoignez donc l'aventure !

L'Asso's Bernez - 13 rue du Dr Cornudet - La Roche-Bernard

lassosbernez@zaclys.net  L'Asso's Bernez

<https://lepissememe.com/>  Pisse Mémé ■



Le Ptit Mix, coworking

Le Ptit Mix, coworking associatif de La Roche-Bernard a changé d'adresse en septembre et s'est installé au 15 rue Jean de la Fontaine ! Dans un lieu spacieux et lumineux, les bureaux partagés sont ouverts à tous : les travailleurs de passage pour la journée et ceux qui viennent régulièrement. Et il y a des places disponibles !

L'association propose différentes formules : à la journée (12 €/jour) et en forfait mensuel (de 35 à 130 €/mois). Le lieu est un espace de travail calme qui met à disposition : bureaux, fibre internet, scanner copieur professionnel, salle de réunion et d'appels téléphoniques, espace de pause, cuisine partagée.

Le Ptit Mix fédère une communauté grandissante autour d'un espace autogéré et d'objectifs partagés : travailler agréablement, partager des moments conviviaux, se rencontrer. Les coworkers exercent des métiers éclectiques : création artistique et visuelle, web, paysagisme, informatique, événementiel, formation, littérature, cinéma.

Enthousiasmés par ce nouvel espace et pleins d'idées, les membres de l'association Optimix ont aussi proposé leur



premier événement culturel en Novembre dernier : une soirée inédite entièrement tournée vers le Tango avec au programme : atelier de danse Tango, exposition de peintures, concert et Milonga (bal tango).

Le coworking fête ses 9 ans en 2025 et l'association est heureuse de renouveler son activité dans ce nouvel espace de travail, de culture et de vie à La Roche-Bernard.

Aviron Traditionnel de Vilaine Maritime



**25 novembre 2023... Sur terre, à la Sainte Catherine,
tout prend racine... À vos arbustes, plantez !!!
Sur l'eau, sur la Vilaine,
presque la même rengaine... À vos rames, plantez !!!**

"Plantez, pelles dans l'eau!" L'ordre vient des chefs de bord de Skiffigbreizh et d'Avocette, les deux bateaux d'ATVM sur l'eau ce jour-là. Rameurs et rameuses enfoncent leurs pelles dans l'eau, freinant les bateaux qui allaient se toucher. Il aurait été dommage d'abîmer ces jolis Saint Ayles de l'association tout de bois construits, vernis, peints et entretenus par les adhérents au nombre de 26 à la rentrée 2024.

Nous ramons une à deux fois par semaine, et comme adhérer à ATVM (Aviron Traditionnel Vilaine Maritime), c'est ramer, barrer,

se former chef-fe de bord mais aussi entretenir les bateaux, nous avons au printemps verni Avocette sur les conseils avisés de deux de nos adhérents spécialistes en construction bois.



Du 5 au 11 mai 2024, nous avons participé à Vilaine en Fête : un bateau a navigué de La Roche-Bernard à Redon et retour avec changements d'équipages et ATVM a tenu le bar le 5 mai.

Nous étions aussi présents aux journées du patrimoine, proposant des "baptêmes" aux personnes désirant tâter de la rame ! En projet, des sorties à la journée vers Arzal ou Folleux, des navigations en mer, ou sur d'autres rivières.

Nous sommes toujours heureux-ses d'accueillir de nouveaux rameurs, de nouvelles rameuses, n'hésitez pas à nous contacter à atvmlrb2@gmail.com. ■



La Nationale d'Autrefois

Ah les embouteillages ! La Nationale d'Autrefois espère de tout cœur que ceux du 20 mai 2023 lors de notre 2^e édition ne vous auront laissé que de beaux souvenirs !



Nous vous retrouverons avec bonheur pour notre 3^e édition le samedi 31 mai 2025. Cette année, de nombreuses surprises vous attendent et notre toute petite équipe devrait recevoir l'aide précieuse de proches et d'associations amies pour mieux vous accueillir tout au long de la journée. Des animations diverses égayeront ces moments précieux.

Les personnes qui joueront le jeu en s'habillant en tenues d'époque - celle que vous souhaitez mais avant 1996 (pour rappel, le pont de La Roche-Bernard a été par la suite soulagé par le pont du Morbihan) seront particulièrement remerciées. Au bonheur de vivre le 31 mai et notre 3^e édition ensemble ! Les inscriptions seront ouvertes bientôt.

*Amicales pensées.
Roselyne et Mickaël ALLAIN
Co-présidents de La Nationale d'Autrefois
06 08 58 77 08 - lanationaleautrefois@gmail.com*

Ensemble choral de La Roche-Bernard



Photo : Philippe Evezard



Photo : Philippe Evezard

Concert exceptionnel pour ses 50 ans.

Le samedi 5 octobre 2024, l'Ensemble Choral de La Roche-Bernard a fêté son cinquantième anniversaire avec un concert exceptionnel, devant un public nombreux (plus de 300 personnes) et chaleureux.

C'est en 1974 que Luc Guilloré fonde l'Ensemble choral, qu'il dirigera jusqu'à sa disparition en 2010. Sa passion et son désir de perfection ont fait connaître l'ECRB bien au-delà de nos frontières ... Riche de ses 50 ans d'histoire humaine et musicale, nourri de ses différentes rencontres et voyages, c'est maintenant avec

Mathilde VINCENT que l'Ensemble Choral continue son chemin musical, dans un même esprit d'ouverture, d'exigence et de plaisir partagé.

L'Ensemble Choral de La Roche-Bernard s'engage avec enthousiasme, générosité et sensibilité dans des projets stimulants aux couleurs multiples. L'ouverture sur les grandes figures musicales (Caldara, Dvorak...) ainsi que les musiques traditionnelles restent des composantes fortes du répertoire du chœur qui se produira au concert de clôture du festival Y A D'LA VOIX à Iffendic (35) en mai 2025. ■



Cercle Nautique Basse Vilaine fête ses 50 ans en 2025 !



Une année 2024 qui se termine en beauté suite à la matinée de l'eau organisée au profit de la station SNSM de Damgan, permettant ainsi de récolter plus de 2000 €, un nombre de 80 palmeuses et palmeurs stables, sachant qu'il s'agit du nombre maximal pour pouvoir nager confortablement.

Les regards se tournent désormais vers 2025 pour laquelle les entraînements et fameuses sorties en mer sont

programmés. Cependant, il y a 50 ans d'histoire, de vie locale, de voyages, de rencontres, d'amitiés... que nous aurons le plaisir de partager avec nombre d'acteurs du cercle Nautique de Basse Vilaine lors d'un événement au Printemps prochain.

Merci à toutes et tous de votre soutien.

Flottille Traditionnelle de la Basse Vilaine



Journée du Patrimoine



Le Tour du Cochon

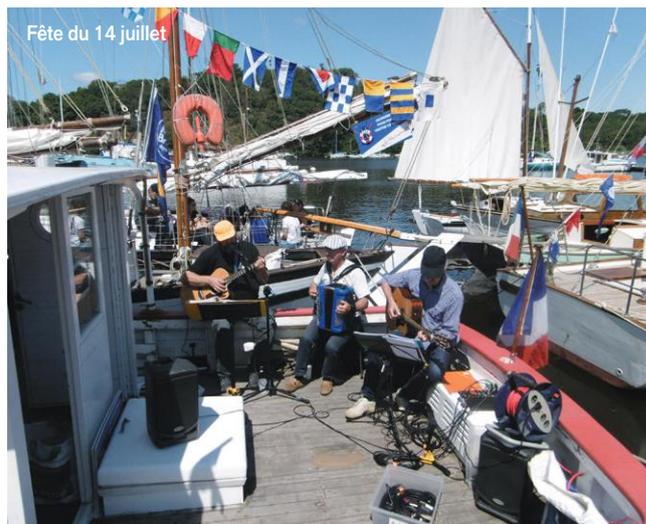
Forte de ses 65 adhérents et d'une flottille de 21 bateaux traditionnels, notre association a cette année encore, créé et ou participé à plusieurs événements au cours desquels nos voiliers ont été présentés et visités par le public, ont transporté ce public à l'occasion de baptêmes, ont régalé en vue du Port de La Roche-Bernard et animé des parades nocturnes lors des événements suivants :

- **Les 27 et 28 avril** : Tour du Cochon, annulé le samedi à cause de la météo, le dimanche nettoyage et consolidation des berges de l'Anse au Boucaud
- **Du 5 au 12 mai 2024** : Vilaine en Fête
- **Le 14 juillet** : fêtes à La Roche-Bernard
- **Le 22 septembre** : Journées du Patrimoine

Notre Flottille a également participé à des événements hors Vilaine (Quai des Voiles à Pornic, Grand Norven à Piriac, Red Er

Mor 6 à Peneff, Fêtes de Brest 2024) au cours desquels nous avons échangé avec nos camarades des autres associations.

La météo capricieuse de cette année n'a toutefois entamé ni notre bonne humeur ni celle d'un public enthousiaste.



Fête du 14 juillet

Contacts

Hôtel de Ville - 56130 La Roche-Bernard
flottillebassevilaine@gmail.com
<http://ftbv.blogspot.com/>

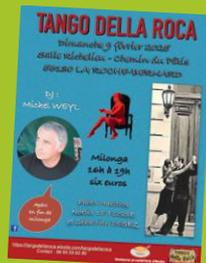


Tango della Roca

L'association Tango della Roca a été créée le 11 mars 2015. Elle a pour objet de développer au sein de la cité de La Roche-Bernard le goût et la pratique du tango argentin, ainsi que toutes autres danses à travers des activités artistiques, culturelles, musicales, chorales et l'organisation d'événements de même nature.

À partir de 2025, notre bal tango argentin est fixé au dimanche 9 février 2025 de 16h à 19h à la salle Richelieu La Roche-Bernard.

06 66 59 62 80
tangodellaroca@gmail.com
tangodellaroca.wixsite.com/tangodellaroca



Coeff 109

Les années se suivent et nous sommes toujours aussi motivés. Nous vous invitons à participer à la 7^e édition de notre Prix du 1^{er} roman des lecteurs de l'Estuaire de Vilaine.

Cela démarrera début avril par l'annonce de la sélection 2025. Les livres seront alors disponibles dans les bibliothèques et librairies. Puis, comme chaque année, vous pourrez rencontrer les auteurs sélectionnés lors de « Nos VILAINES lectures », le samedi 5 juillet 2025 salle Richelieu à La Roche-Bernard.

Vous aurez 8 mois pour lire les 5 romans et voter mi novembre. En attendant de vous retrouver, Bonne Année de belles lectures. Coeff109 qui anime ce prix.



Bouffay d'Air



C'est en début 2024, que l'idée d'un regroupement de commerçants afin d'animer la place du Bouffay s'est dessinée. Le choix s'est arrêté sur deux événements, Halloween et Noël.

C'est au printemps que l'essentiel des animations et partenariats ont été trouvés. Et après la saison estivale, tout s'est mis en place très vite grâce à une belle cohésion.

La première édition d'halloween et du grand Bal des Sorcières eut un succès inattendu bien qu'espéré. Puis, les animations autour de Noël sont très vite arrivées, avec un concours de dessins débuté au 1^{er} décembre, un premier Flash Mob de Noël le 13 et une chorale le 14.

Mais c'est à partir du 20 décembre que tout a vraiment commencé avec la venue du Père Noël lui-même, l'équipe de Délires gonflés, des jeux, de la musique, des spectacles de marionnettes, plein de surprises et même un apéro concert de Noël.

Devant tant de succès, et de retours positifs, nous sommes bien évidemment déjà sur les préparatifs 2025 ! ■



Cinéma La Couronne, nouveautés de cet hiver

Cet hiver marque un tournant pour notre cinéma, avec plusieurs nouveautés. Tout d'abord, notre **Conseil d'Administration** a été renouvelé avec **11 membres**, et nous avons le plaisir d'accueillir un **bureau collégial composé de trois co-présidentes**. Cette nouvelle équipe est motivée et engagée pour maintenir la dynamique qui anime notre cinéma.

Les sorties cinéma à ne pas manquer pour 2025

- **God save the Tuche** revient avec de nouvelles aventures et situations comiques mettant en scène la célèbre famille française, garantissant de l'humour absurde et familial.
- **Zootopie 2**, prévu pour le 26 novembre 2025, continue les aventures de Judy HOPPS et Nick WILDE dans un contexte mêlant humour et enquêtes captivantes, parfait pour les familles.
- **Les Bodin's partent en vrille**, qui sortira le 19 mars 2025, propose une nouvelle comédie délirante avec Vincent DUBOIS et Jean-Christian FRAISCINET.
- **Avatar 3**, prévu pour décembre 2025, promet de poursuivre l'exploration du monde de Pandora avec des thèmes écologiques, politiques et des visuels impressionnants.



Ciné-Resto et Ciné-rencontres

Nous continuons d'organiser des Ciné-rencontres et diverses animations pour offrir à nos spectateurs des moments chaleureux et conviviaux autour du cinéma.

Pour plus d'informations sur nos événements à venir, consultez notre site internet et notre [page Facebook Cinéma La Couronne](#). À bientôt !

L'équipe du cinéma

Les « Roche Bernard », les « Vilaine » et les « Ruicard »

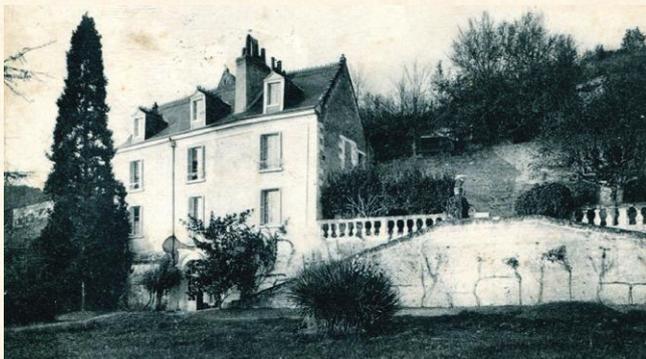


Les rochois eux-mêmes devisent à l'infini déversant une (vilaine !) rivière de chiffres, sur le territoire et la population de La Roche-Bernard. Mais les affaires se compliquent encore quand on y ajoute qu'il y a plusieurs Roche Bernard, plusieurs Vilaine et plusieurs Ruicard.

Il y a donc plusieurs rochers qui s'appellent Bernard et pourtant cette liste (non exhaustive) ne sort pas en un clic sur internet car les algorithmes des moteurs de recherche ne sont pas aussi fins ou aussi perspicaces que l'œil d'un rochois en balade !

Dans Les Roche Bernard nous avons à **ce jour** :

Sur le site de négoce de cartes postales anciennes Delcampe, des images du château de La Roche-Bernard sont parfois publiées en doublon sur la page de **NOTRE Roche-Bernard (56130)** et sur celle de **Rochecorbon (37210)**.



En Haute-Marne, dans le village de 300 habitants de **Viéville (52310)** à 25 kms à l'Est de Colombey-les-Deux-Églises, un «*promontoire rocheux*» (sic) calcaire très prisé des amateurs d'escalade se nomme aussi La Roche-Bernard offrant une vue sur la vallée de la Marne.



Dans les Alpes, à **Valloire (73450)** dans le massif du Galibier, on peut aussi pique-niquer à... La Roche-Bernard.



Beaucoup plus improbable, en programmant La Roche Bernard, pour évaluer le temps restant pour rentrer «*à domicile*», comme dit aussi le GPS quand on l'inscrit dans les favoris, une destination inconnue mais bien réelle peut s'afficher : les circonstances voulaient que je circulasse (!) sur l'autoroute A11 à proximité de Nogent-le-Rotrou et que, programmant à la hâte la destination, j'avais omis le trait d'union entre Roche et Bernard. L'ayant conservé en mémoire, la fois suivante, j'ai suivi les indications, sortant de l'autoroute en direction de Châteaudun pour aboutir au lieu-dit en question, au fin fond de l'Eure-et-Loir, dans un petit bois devant une très grande maison abandonnée au style années 30 avec les lignes très épurées caractéristiques de ces constructions. Le plus étonnant c'est que pour écrire cette anecdote, je n'ai jamais réussi à réitérer cette programmation car le trait d'union s'invite désormais sans que je l'écrive. Donc, à défaut de photo, l'index des noms de lieux de l'Eure-et-Loir confirme que La Roche-Bernard se trouve sur la commune de **Saint Denis-les-Ponts (28200)** signalant qu'une charte de 1475 de l'abbaye de Saint-Avit toute proche mentionne cette ancienne seigneurie vassale du comté de Dunois et que le château de Thoreau, ancien édifice de la seigneurie de La Roche Bernard, date vraisemblablement du 13^e siècle.

Toujours sur le site d'enchères d'images Delcampe, mais très rarement, une carte photo du Restaurant Bernez apparaît à la vente en page Roche Bernard, fruit improbable d'un jeu de mots (du moteur de recherche ?) entre Bernard et Bernez, traduction de Bernard (en breton !) appellation en usage sur les cartographies en langue bretonne. Ce restaurant ancien (qui existe toujours ?) se trouve au sommet du Hohneck dans la station de ski de **La Bresse-Hohneck (88250)** au-dessus de Gérardmer, dans les Vosges.



En poursuivant l'enquête (inutile mais amusante) sur les lieu-dits «*Roche Bernard*» orthographié sans le trait d'union, l'application Mappy propose encore quatre destinations supplémentaires : La Roche Bernard, un lieu-dit à **Montmorin (63160)**, un autre à **Saint-Paul en Cornillon (42240)**, un lotissement de La Roche Bernard à **Thurageau (86110)** et un lieu-dit Roche Bernard (sans l'article) à **Coise (69590)**.

Il convient donc veiller à programmer correctement la fonction «*retour à domicile*» pour ne pas se retrouver en Auvergne ou dans les monts du Lyonnais !

...Et La Roche-Bernard pourrait en cacher encore d'autres car dans *Le Ruicard* 67, Jacques Marsac a consacré deux pages sur «*L'art et la manière d'écrire le nom de la ville*», identifiant 12 graphies rencontrées et même 24 possibilités. Sachant qu'il plaide pour l'une d'elle et que ce n'est pas celle qui a été adoptée pour cette publication, les amateurs de règles typographiques y trouveront la prolongation d'une controverse pour occuper les soirées d'hiver !

Pourtant La Roche-Bernard ne s'est pas toujours appelée ainsi puisqu'elle a été renommée **La Roche-Sauveur** par décret de la Convention, comme demandé dans l'éloge funèbre de Joseph Sauveur, rapporté par Henri Le Breton en page 168 et suivantes à partir de la liasse L1327 des Archives départementales du Morbihan (AD 56). Cette appellation ne survivra pas au Directoire et le premier consul Napoléon Bonaparte accéda à la requête des élus rochois en signant le décret de retour au nom ancien, le 1^{er} janvier 1802. Les rochois découvrirent plus tard, que Fougerolle avait envoyé au département, le texte de l'oraison funèbre de Sauveur et Le Floch, précisant qu'il l'avait prononcée devant les «*braves citoyens de La Roche-Horreur*» en ajoutant : «**Faites appeler ce trou contre-révolutionnaire Roche-Sauveur**» AD 56, ibid.

Ce retour à l'antique appellation de La Roche-Bernard s'imposa sans doute comme une évidence mais (va savoir Bernard !) n'avons-nous pas échappé à **La Roche-sur-Vilaine**, comme nombre de communes situées sur son cours ? Mais alors, quelle Vilaine, car **NOTRE Vilaine** n'est pas le seul cours d'eau à se nommer ainsi. Ce nom a aussi été utilisé pour désigner **un petit affluent du Cher, le ruisseau de Vilaine** qu'enjambe en trois endroits l'autoroute A71, quelques dizaines de kilomètres au Sud de Bourges vers les communes fusionnées de **Saint-Amand-Montrond (18200)**.

Joseph Pasgrimaud qui aime tellement «*sa*» Vilaine lui a écrit une ode publiée à la fin de son livre «*Mille ans d'Histoire*» et *Le Ruicard* consacre quelques articles à l'étymologie controversée, très controversée, de La Vilaine et du Ruicard. Nos historiens locaux plus ou moins celtisants ou latinistes n'avaient peut-être pas connaissance de ce ruisseau dans le Cher, dont la recherche de l'origine du nom pourrait bien rebattre les cartes de la toponymie de notre rivière avec ce sentiment d'inachevé propre aux historiophiles prompts à réviser l'historiographie, mais c'est une autre affaire.

Nous en sommes donc à **3 Vilaine : 1 rivière, 1 ruisseau, 1 poème de 25 quatrains octosyllabes (huit pieds)**.

Mais nos grand-mères disaient aussi «*ce n'est pas les savants qui vont nous apprendre la (vraie) légende de l'origine de La Vilaine*» :

«*Un prince devait épouser une jeune fille mais cela n'arriva pas. Alors la jeune fille se mit à pleurer. Elle versa tellement de larmes qu'un fleuve se forma. Quand cette fille pleurait elle était tellement vilaine qu'on donna le nom de Vilaine au torrent de ses larmes.*»

Elles ajoutaient la légende de Gargantua :

«*Gargantua était un géant qui mettait un pied sur le clocher de Férel et l'autre sur le clocher d'Arzal. Ainsi campé il baissait la tête pour boire l'eau de La Vilaine et parfois il lui arrivait de manger les bateaux qui passaient par là...*»

De plus, alors qu'on a reproché aux «*Bretonistes*» du 19^e siècle, d'abuser d'interprétations celtisantes, en 2013, Camille Busson a jeté un pavé dans la «*Mare Nostrum*», justifications bathymétriques à l'appui (mesures des profondeurs et du relief du fond des mers), pour s'immerger, sans doute à l'excès, dans l'épigraphie punique¹ et en déduire des étymologies pour Vilaine, Bile, Bilaire, Bélaire ou Beler, Billiers. Selon lui, «*avec la mutation phonique du «b» en «v», Vilaine dérive de Bilaine contraction de «Bil» et «enne» qui signifie rivière en ancien breton. La Vilaine a donc le sens de Rivière du Bil*» ... !!! Cette somme d'interprétations «*décoiffantes*» passées inaperçues en librairie, n'en est pas moins «*tirée par les cheveux*» ... de l'étymologie, discipline qui oscille entre doutes, certitudes voire inepties ! En publiant des gloses très approximatives en toponymie *Le Ruicard* lui-même s'y est fourvoyé, alors !

Épigraphie punique¹ : inscriptions en alphabet Phénicien, proche de l'hébreu.

BUSSON, Camille, Essai impertinent sur l'Histoire de la Bretagne Méridionale, L'Harmattan, Paris, 2005.
PASGRIMAUD Joseph, *Le Ruicard* 5, 36 (poème) et Mille ans d'histoire pp.109-130, 196, 197.

Il y a aussi **3 Ruicard** : tout le quartier de notre vieille cité, après la place du Bouffay, appelé «*le ruicâ*» par les anciens, **une promenade** autrefois occupée par des vieilles masures, désormais munie d'un jeu de boules et enfin **une revue d'histoire locale** répondant au matricule ISSN 0240-1518 de la Bibliothèque Nationale ayant, à ce jour, édité 85 numéros depuis 1977. Dans le numéro 2, la revue avait publié un article sur son propre «*patronyme*» sous la plume de Joseph Pasgrimaud, repris en 1993 par Pierre Prat dans le numéro 70. En 2019, Hervé Dréan a actualisé les connaissances sur cette étymologie controversée dans sa publication sur «*Les rues de La Roche-Bernard, leur nom, leur histoire*» aux éditions Batigne.

À défaut de certitude, sur l'étymologie de Ruicard ou Ruica, les arcanes d'internet nous apprennent que Ruycar est nom de famille du Sud de l'Espagne mais aussi, qu'à l'opposé géographique, le patronyme Ruycart se retrouve dans les anciennes Flandres. Comme La Vilaine, l'étymologie de **Notre Ruicard** se retrouve donc invitée, avec le même sentiment d'inachevé, à la rubrique des défis à relever dans l'approfondissement de nos connaissances en histoire locale.

Par arrêté du ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en date du 20 juillet 1908, et au même titre que le Vieux Rocher du port et la promenade de la Grée (Blanche), la promenade du Ruicard a été classée parmi les Sites et Monuments naturels de caractère artistique, distinction nationale promulguée deux ans seulement après la promulgation de la loi de 1906, premier site classé du Morbihan, quelques mois après le premier classement breton, celui de l'île de Bréhat. À l'heure de remettre le texte, quand les arcanes d'internet croisent celles de la curiosité rochoise, infinies elles aussi, les mots clés mis dans l'ordre inversé c'est-à-dire Bernard puis Roche nous listent tout d'abord un éditeur imprimeur mais aussi l'accordéoniste Bernard Laroche dont la discographie attend les collectionneurs... de 45 tours épuisés et enfin, pour l'instant, un roman intitulé Béatrice publié chez Barbou à Limoges vers 1900, écrit par Bernard de Laroche ! ■

Michel Chatal

Les numéros utiles



VEOLIA (eau potable)

09 69 32 35 29

STGS (eaux usées)

09 69 32 69 33



EDF : 0 810 813 327



ORANGE : 39 00

(service assistance)



SAMU : 15



POMPIER : 18

Zone artisanale des Métairies

56130 NIVILLAC



GENDARMERIE : 17

28 clos des Métairies

56130 NIVILLAC



POLICE MUNICIPALE

02 99 90 62 75

police@ppc-sud-vilaine.fr

3 rue Joseph Dano

56130 NIVILLAC



ASSISTANTE SOCIALE

02 97 69 53 01

17 rue Crespel de Latouche

56130 LA ROCHE-BERNARD



CONCILIATEUR DE JUSTICE

06 22 56 05 80

claudebaessler@gmail.com

TRIBUNAL DE GRANDE

INSTANCE DE VANNES

02 97 43 77 06



OFFICE DE TOURISME

02 99 90 67 98

14 rue du Docteur Cornudet

56130 LA ROCHE-BERNARD



ARC SUD BRETAGNE

▪ **Accueil France Service**

02 97 41 46 26

Allée Raymond Le Duigou

56190 MUZILLAC

▪ **Service déchet/ environnement**

02 99 91 40 90

9 PA de La Grée

56130 NIVILLAC



Permanences au sein de votre mairie

La Mission Locale de Redon

Tous les mardis sur rendez-vous

02 99 72 19 50

ou inscrivez-vous sur le site

www.ml-redon.com

Conciliateur de justice

Le 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois

de 9h à 17h sur rendez-vous

06 22 56 05 80

Impôts

Le 2^e et 4^e lundi de chaque mois

du 9h à 12h sur rendez-vous

uniquement

Celui-ci peut être pris directement

sur le site des impôts :

www.impots.gouv.fr/contacts

La Poste

(pour code auto/moto et bateau)

Tous les jeudis après-midi

de 14h à 17h sur inscription

uniquement sur le site de la Poste

www.lecode.laposte.fr

www.lecode.laposte.fr/bateau

Femme phoenix

(femme victime de violence)

1^{er} et 3^e mercredi après-midi

de chaque mois

06 30 47 83 81

FB : assofemmephoenix

CIRFA (Armée de Terre)

Le 2^e mercredi de chaque mois

de 14h à 16h

02 97 68 53 52

[cirfa-terre-vannes.sec.fct@](mailto:cirfa-terre-vannes.sec.fct@intraedef.gouv.fr)

intraedef.gouv.fr

FNATH (Accidenté de la vie)

Le 3^e jeudi de chaque mois

de 9h à 10h

02 97 64 30 04

groupement@fnath5629.org

Veufs et veuves du morbihan

Le 1^{er} jeudi de chaque mois

de 10h à 12h

02 99 90 64 67

ADIL

Le 2^e jeudi de chaque mois

après-midi sur rendez-vous

uniquement

02 97 47 02 30

adil56@wanadoo.fr

Entraide d'addict 44

(alcool assistance)

Le 4^e vendredi de chaque mois

02 99 90 79 94

JALMALV (Jusqu'À La Mort

Accompagner La Vie)

Le 4^e mardi du chaque mois

de 18h15 à 20h

02 40 42 57 15

jalmalv.saintnazaire@gmail.com

